

## Pendant ce temps à Nozay...

Le village est au cœur de la guerre et la guerre est au cœur du village. Si les combats ont lieu à des centaines de kilomètres de Nozay, ce qui préoccupe le plus nos conscrits c'est ce qui se passe en leur absence dans la commune. De même, pour les familles restées à l'arrière, toutes leurs pensées vont à leurs proches sous l'uniforme.



*La rue de l'église avant 1923 : sans le monument aux morts, la perspective est peu ordinaire pour les Nozéens d'aujourd'hui.*

### Une activité économique et culturelle au ralenti :

Les marchés du lundi sont moins animés suite au départ de nombreux éleveurs et agriculteurs du canton. De même, la grande foire de Beaulieu de septembre 1914 n'a pas le même succès que les précédentes. Les réquisitions du gouvernement de guerre privent aussi les propriétaires-éleveurs d'une partie de leur marchandise.

Le concert de la Fauvette qui ouvre habituellement la saison culturelle en novembre, puis les soirées de gala de l'hiver 1914-15 sont privés de certains de leurs intervenants. La petite troupe d'acteurs et de chanteurs nozéens est réduite à la portion congrue depuis le départ pour la frontière du nord-est, du ferblantier Louis AUBREE et de son frère horloger Jean, du peintre Hippolyte SEILLIER, du menuisier André JANOT, du charpentier Pierre VERNET.

### La chasse aux Allemands à Nozay ? Quand l'auteur nozéen se frotte à l'histoire géopolitique et royale européenne... :

Il ne fait pas bon être allemand ou autrichien en France au mois d'août 1914. On en compte environ 150 000 en France, dont la moitié à Paris. Dans la capitale règne un climat de germanophobie et d'austrophobie : tout ce qui évoque l'Allemagne ou l'Autriche-Hongrie est débaptisé, comme la rue et la station de métro « Berlin », les cafés viennois disparaissent des cartes des salons de thé, les bergers belges remplacent les bergers allemands et les parigots, les berlingots<sup>1</sup>. Une véritable épidémie d'« espionnite » s'empare de la presse nationale et locale. D'ailleurs, la plupart des camps de concentration ou d'internement des civils austro-allemands créés en 1914 sont installés dans l'Ouest. Qu'en est-il à Nozay ?

<sup>1</sup> Voir LE NAOUR Jean-Yves, 1914. *La grande illusion*, éditions Perrin, p. 204 et 205, 2016.

Dans le recensement de 1911, sur un peu plus de 4100 habitants, seuls trois sont nés hors de France. Ces individus ont attiré notre attention, car leur lieu de naissance signalé est l'Autriche.

PAR QUARTIER, VILLAGE, BARRAGE OU RUE			NOMS	PRÉNOMS	ANNÉE de NAISSANCE	LIEU de NAISSANCE	NATIONALITÉ	PAR RAPPORT au chef de ménage	PROFESSION	— Pour les employés ou ouvriers, indiquer le nom du patron ou de l'entreprise qui les emploie. —
des maisons	des ménages	des individus	DE FAMILLE							
1	2	3	6	7	8	9	10	11	12	13
137281		901	Fremont	Henri	1886	Langenkirchen	Autrichien	chef	néant	
		902	d°	Klara	1891	d°		épouse	néant	
		903	Mause	Cornelia	1889	d°		belle-sœur	d°	
		904	Saillaboy	Guilb.	1878	Nozéens		domestique		Fremont
		905	d°	Francis	1882	Nozéens		d°		d°
		906	Puis	Mari	1896	Nozéens		d°		d°

Henri FREMONT, son épouse Klara STANZL (orthographié « STANDE » par l'agent recenseur) et sa belle-sœur Cornelia habitent rue de la Ferrière, avec trois domestiques.

Nous avons voulu en savoir plus car la France a déclaré la guerre à l'Autriche-Hongrie le 12 août 1914. Est-ce que ces trois Nozéens de nationalité française mais aux accents germaniques sont malmenés en août 1914 ? Notre enquête commence.

D'abord, il nous a fallu retrouver le lieu de naissance précis du couple et de la belle-sœur. Pour cela, consultons le recensement de 1921 pour vérifier si, par hasard, ils sont toujours Nozéens.

148	258	815	Fremont	Henri	1886	Langenkirchen (Autriche)		Chef	propriétaire	
		816	- d°	Klara	1891	- d°		épouse	- d°	

L'hypothèse s'avère fructueuse : Henri et Klara FREMONT résident toujours rue de la Ferrière en 1921.

« Langenkirchen » n'est autre que « Lanzenkirchen », petite ville de Basse-Autriche, située à 70 km au sud de Vienne, bien connue des historiens. En effet, ce lieu évoque l'exil du comte de CHAMBORD, l'héritier désigné de la couronne HENRI V<sup>2</sup>, et plus encore le château de Frohsdorf, le « Versailles » de la famille royale de France en exil. Le prince vit entouré de son épouse, la comtesse, sa sœur Louise-Marie et sa tante. Une vraie petite « cour » constituée de proches et de partisans légitimistes se retrouve au château entre 1844 et le décès du comte survenu le 23 août 1883. Y a-t-il un lien entre notre homme et la famille royale en exil ?

Notre intérêt pour ce Henri FREMONT, né en 1886 à Lanzenkirchen, grandit, d'autant plus qu'il porte le même prénom que l'héritier des Capétiens...

La consultation des archives autrichiennes en ligne nous en apprend plus sur lui<sup>3</sup>. Nous découvrons que le 20 novembre 1886, jour de son baptême au château de Frohsdorf, il porte les

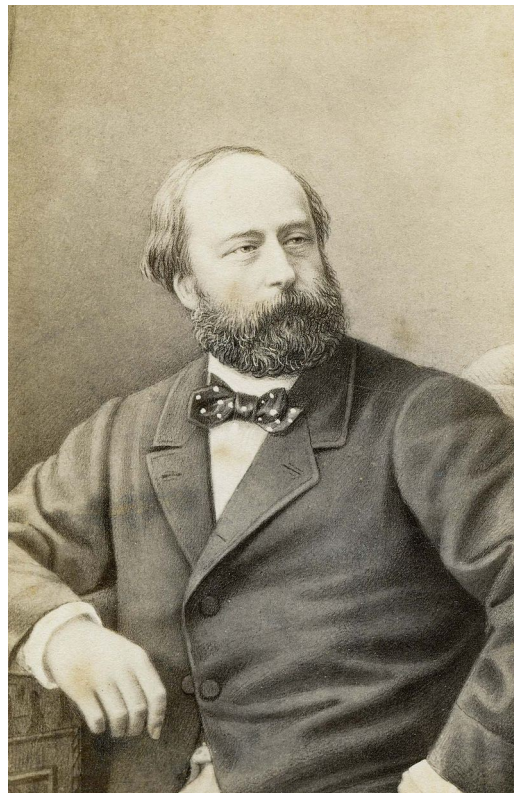
<sup>2</sup> HENRI d'Artois (1820-83) est le petit-fils de CHARLES X, roi de France de 1830 à 1848. Il porte le titre de comte de CHAMBORD et est le dernier représentant de la branche aînée française de la maison de Bourbon, prétendant à la couronne de France de 1844 à 1883.

<sup>3</sup> Voir le lien : <http://data.matricula-online.eu/de/oesterreich/wien/lanzenkirchen/01-11/?pg=72>. Je tiens à remercier ma cousine Sophie, sa patience et sa connaissance sans limite de la langue de GOETHE, pour ses diverses traductions des actes d'état-civil de la ville de Lanzenkirchen.

prénoms d'Heinrich Maria Joseph Amadeus. Il est le fils d'Edouard FREMONT et de Mélanie HUET DU PAVILLON. Son père est, avec son grand-père maternel Alfred HUET DU PAVILLON, secrétaire du comte de CHAMBORD, puis régisseur du château après sa mort. Il est par ailleurs exécuteur testamentaire de la comtesse Marie-Thérèse d'Autriche, décédée en 1884<sup>4</sup>. Le petit « Heinrich » est élevé au château, qui passe ensuite entre les mains de la Maison Bourbon-Parme. Nous retrouvons sa trace en février 1908 quand il épouse à Frohsdorf Klara STANZL, fille d'un docteur en médecine.



*Le château de Frohsdorf aujourd'hui.*



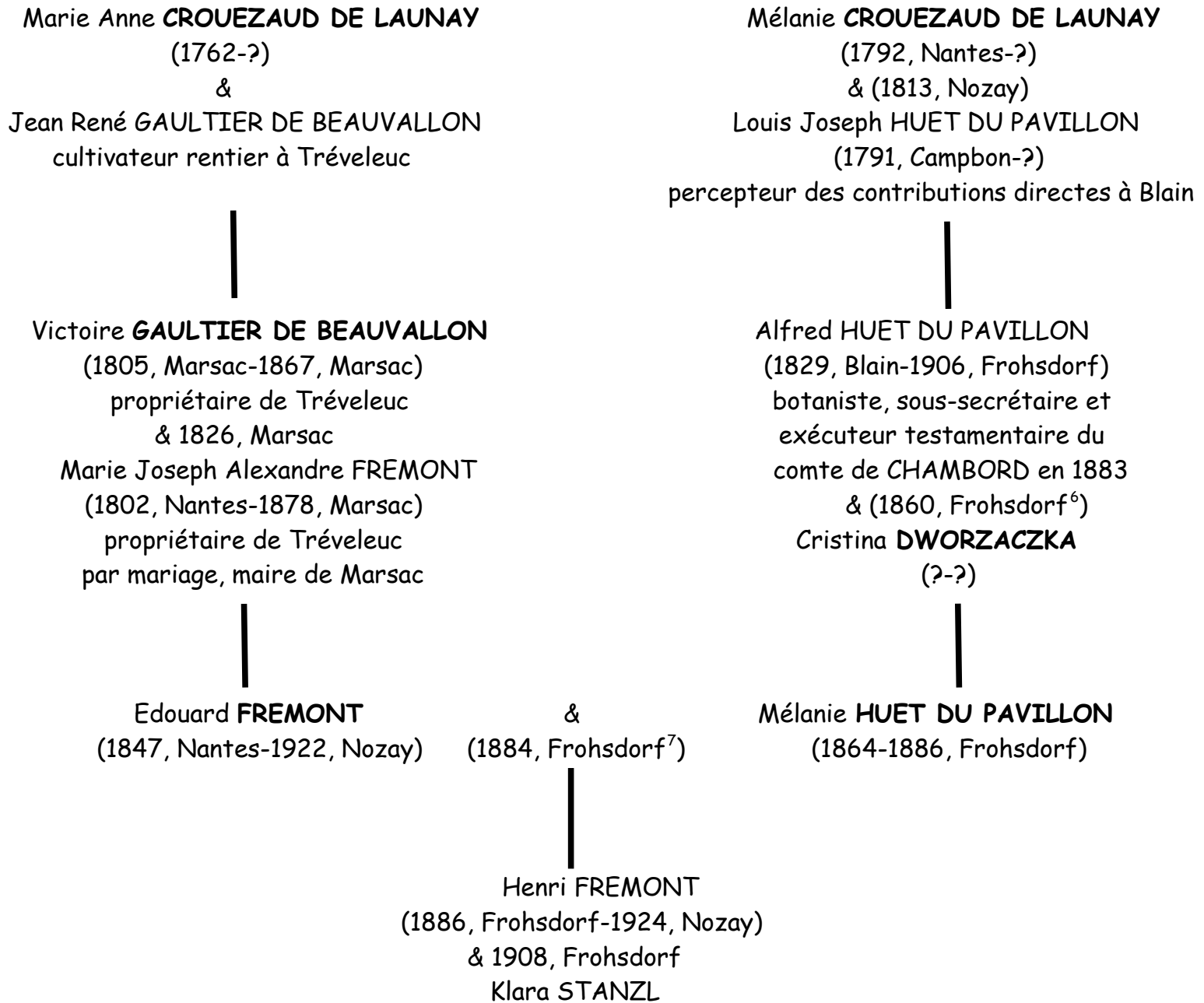
*HENRI V, dit le comte de Chambord (1820-83).*

---

4 Pour des raisons qui nous échappent, Edouard est le seul sur une fratrie de 12 enfants à rejoindre les rangs légitimistes. Ses frères et sœurs ont plutôt mené une carrière professionnelle en province de petits fonctionnaires sous le II<sup>ème</sup> Empire et la III<sup>ème</sup> République. Voici quelques exemples : l'aîné Alfred (1827-67) est notaire à Maumusson, Marie (née en 1830) est receveuse des Postes à Nozay dans les années 1880-1900, Louis (1831-54) est caporal et meurt lors de l'expédition de Baltique à Bomarsund en 1854, Henri (1834-88) est propriétaire à Nozay, Victor (1837-94) est receveur-entreposeur des contributions indirectes à Paimboeuf, Amédée (1839-66) est employé des chemins de fer au Mans, Charles (né en 1847) est propriétaire à Tréveleuc.

Nous avons noué connaissance avec un individu né en Autriche, qui y vit encore en 1908, qui parle donc très certainement allemand. Ses deux parents sont français, d'origine nantaise et sa grand-mère maternelle, Cristina DWORZACZKA semble d'origine polonaise<sup>5</sup>. Un homme tiraillé entre les mondes latin, germanique et slave. Nous ne pouvons pas savoir si son accent germanique lui a causé du tort en août 1914 à Nozay. Etant fraîchement installé rue de la Ferrière, avec sa sœur et sa belle-soeur qui ne parlent peut-être pas français, il peut inquiéter le voisinage, les commerçants, les élus, comme nous pouvons le constater dans les grandes villes.

L'arbre généalogique que nous avons pu construire nous donne une réponse :



Même si son père est un légitimiste qui, au passage, meurt à Nozay en 1922 dans sa demeure place de la Beurrerie sans trop se faire remarquer, Henri n'est pas un inconnu à Nozay car il est apparenté aux GAULTIER DE BEAUVALLON et aux CROUEZAUD DE LAUNAY. Sa tante Marie FREMONT est même receveuse des Postes à Nozay dans les années 1880-1900, ses oncles Henri et Charles FREMONT figurent eux aussi sur les recensements de Nozay. D'ailleurs, la propriété de la

5 Alfred et son frère Edouard HUET DU PAVILLON sont tous deux botanistes. Leurs recherches les mènent dans toute l'Europe, de la Lituanie jusqu'en Sicile et de l'Arménie jusqu'aux Pyrénées. Il est probable qu'Alfred ait connu son épouse dans ces contrées lointaines de l'Europe de l'est. Pendant la guerre, la Pologne en tant qu'Etat n'existe pas : les Polonais combattent autant dans les armées des empires centraux que dans celles des pays de l'Entente (Russie, légion étrangère en France) selon leur lieu de résidence.

6 <http://data.matricula-online.eu/de/oesterreich/wien/lanzenkirchen/02-07/?pg=51>.

7 <http://data.matricula-online.eu/de/oesterreich/wien/lanzenkirchen/02-07/?pg=142>.

rue de la Ferrière lui vient certainement d'un héritage<sup>8</sup>. Il n'est pas considéré comme un « Boche » par ses voisins et ses racines familiales sont enfouies dans le terroir nozéen et marsacais. Il a choisi son camp, car il est resté Français.

Âgé de 28 ans en 1914, il doit donc se battre. Comment retrouver son registre de matricule militaire ? La recherche en Loire-Inférieure ne donne rien pour la classe 1906. Sur le registre autrichien de son mariage, il est mentionné que les bans ont été publiés à Chavagne en Ille-et-Vilaine. Du côté des matricules de la subdivision de Rennes, on trouve un Henri FREMONT, de la classe 1886<sup>9</sup>. Il est alors étudiant et vit avec ses parents à Chavagne. Il est réformé n°2 le 28 septembre 1907, ce qui le dispense de service militaire. Cette exemption est confirmée en 1914, en 1917 et en 1920 et il décède le 27 mai 1924 à 38 ans de la tuberculose, en son domicile place de la Beurrerie.

Nozay n'est pas contaminée par l'épidémie d' « espionnite » des grandes villes. Au contraire, l'Union sacrée cimente les ci-devant légitimistes, partisans du défunt comte de CHAMBORD, et les élus républicains nozéens que sont les LETOURNEAU, les MONToux, les HAINAUX et les DELUEN.

### L'arrivée des réfugiés témoigne de la solidarité nationale et du brassage des populations :

Les premiers réfugiés arrivent à Nozay en septembre 1914. Ils sont un peu moins de 180, soit un groupe humain important et à forte visibilité dans le paysage nozéen. Comme nous l'avons dit pour les Nozéens partis se battre, la guerre est aussi, pour ceux restés à l'arrière, l'occasion d'une prise conscience de l'existence des « autres » Français, ceux des départements du nord et du nord-est. Certaines familles de réfugiés donnent naissance à des enfants à Nozay.

109 réfugiés du **Pas-de-Calais** : Rémy, Evelina et Elisa ANSART, Estelle, Gabrielle et Emile BAREZ, un soldat mobilisé Nabor BARREZ, Victoria, Arthur, Berthe et Henri BILLET, Omer et Auguste BLONDIAUX, Jules BOQUET, François, François, Marie et Julienne BOSSARD, Emilia BOSSU, Zoé et Juliette BOUCHER, Juliette BOUDOT, Laurence, Yvonne et Lucienne BOULANGER, Victor et André BOULOGNE, une femme BOURBOTTE, née COLMANT, Germaine, Amélie et Michel BRETON, Alexandre BUISINE, Germaine (née BOSSU), Julie (née BRUNELLES), Emile, Carmen, Emile, Lucienne, Hortense et Adolphe CHEVALIER, Jules et Marie CLAIE, Eugène CLIQUENOIS, Marie (née MULLIER) CULIEZ, Emilienne, Emile, Juliette, Jean-Baptiste et Malvina CUVELIER, Juliette (née CHEVALIER) DAMIENS, Eugénie (née CLAIE) DELECROIX, Angélique (née BOSSARD) DELCOURT, Léonie (née PIETTE) DEVILLE, Marie (née MULLIER) GULIEZ, Rose (née CLIQUENOIS), Rosa, Céline et Rosa HAY, Alcide, Raymonde, Laurence et Lucienne HOUSIAUX, Clotaire LAFOUCHERE, Maria et Joseph LAISIS, Achille LAMAND, Joseph LECOCCQ, Hortense (née BOULANGER) et Marie (née FAUQUENBERGUE) LECOQ, Henriette (née MASSINON) LIESSE, Eugénie et Emile MARCIAUX, Richard, Fernande, Léon, André et Andréa MASSINON, Léopold, Auguste, Léopoldine et Rosa MONAY, Léopold MOURRAY, Andréa, Lucienne, Victor, Marie, Marthe, Marcel, Gaston, Mauricette (née à Nozay), Gaston et Gaston MULLIER (venus de Bruay), Joseph, Palmyre, Florine, Jeanne, Clément, Paule, Robert et Jules PIETTE, femme (née TANQUEREY) PRUVOST, Angèle (née ANSART) RINGEVAL, Catherine (née BILLET) et Catherine (née CHEVALIER) STEUX, Fernand et Emile TANQUEREY, Jules, Gustave et Thérèse TATINCLAUX, Fernande (née TATINCLAUX) WILOT.

14 viennent du **Nord**, Geneviève, Germaine, Victor et Jeanne BECLIER, Louis BECQUET, Frédéric DE WILDE, Geneviève (née BECHER) et Zélie (née SCORY) LEDUC, Martine (née MONAY) LEROUTE, Florestan, Marceau et Apollon SCORY, les Belges Louis et Jacques VERMEULEN.

6 de l'**Aisne**, Louise et Marie BILLARD, Julie CAGNET, née BILLARD, Hyacinthe FONTAINE,

<sup>8</sup> En juin 1904, lors d'un épisode d'inondation à Nozay, les délibérations communales font allusion à un aqueduc sur la propriété FREMONT sise rue de la Ferrière.

<sup>9</sup> Cela nous amène à évoquer l'une des difficultés que rencontre un chercheur quand il étudie le parcours d'un combattant de la Première guerre mondiale. Pour trouver son feuillet matriculaire et ses états de service, il faut connaître son lieu de résidence à ses 20 ans car c'est dans cette subdivision qu'il est immatriculé.

Suzanne (née LARMUZEUX) LEROUX, Léontine (née LEROUX) PROISY.

13 de la **Somme** : Eugénie BOULAY, Arthur CATTY, la veuve Olympe (née TAQUET) FOURMENTAL, Eugène, Gaston et Victoria FRENOY, Léa HUTELIER, Rosa LAUNAY, Hélène, Marie, Albertine et Alphonse LEDOUX, Victoria (née FRENOY) QUETTE.

8 de la **Meurthe-et-Moselle** : Pierre et Simone HUPE, Pauline, Marie et Robert LE MARIER, Léon LEMAIRE, Victor, Albert et Noël LEMARIER.

3 de la **Meuse** : Joseph, Yvonne et Louise MOLLION.

9 de l'**Alsace-Lorraine** : Marie-Louise (née MULTERER) KORMAN, Emile, Mathilde, Félix, Marguerite, Gustave et Joseph MULTERER, Jean RAMLOT, Jacques SCHILLE.

14 de **Belgique** : Eugène BREYSSENS, Sophie BYEN, née VANHOUTE, Pierre, Louis, Cynel, Valère, Martha et Yvonne CAESTECKER, Julie (née CAESTECKER) COPPIE, Germaine (née CAESTECKER) DECLERCQ, Marie Cornélia (née THERSSEN) DECLERCQ, Gentillée (née VANPARYS) HENDEYEKS, Pierre MARIS, Jules MORTIER.

Un réfugié d'origine inconnue : Charles BRUNELLE.

D'autres réfugiés sont signalés dans le canton à Vay, Saffré, Tréffieux, Abbaretz, Puceul.

En parcourant la presse de l'époque, on en apprend un peu plus sur les conditions de l'exode, de l'accueil et de leur hébergement.

**Nozay. — Les réfugiés.** — M. Jules Béclier, de Anor (Nord), qui a été séparé de sa famille en cours de route, est prévenu que sa femme et ses trois enfants se trouvent chez M. Letourneau, maire de Nozay, et sa belle-sœur, Mme Florestan Scory et ses enfants sont hospitalisés chez M. Leroux, conseiller général de Nozay.

*Extrait du Journal de Châteaubriant de septembre 1914.*

On apprend que Jules BECLIER, qui a quitté le Nord, a été séparé de sa famille dans l'exode. Ce père de famille n'est pas accueilli dans le département de Loire-Inférieure, mais sa femme et ses trois enfants (Geneviève, Germaine, Victor, Jeanne) le sont. Ils sont hébergés chez Alexis LETOURNEAU, maire de Nozay, à la Blanchardièrre, et la belle-soeur de Jules, Mme Florestan SCORY et ses enfants sont accueillis chez Mr LEROUX, CG de Nozay, dans sa propriété de la Chesnais. Cet article de presse nous montre par ailleurs le rôle joué par les notables dans l'accueil et les soins donnés aux réfugiés. Nous savons par ailleurs que certains sociétaires du secours mutuel ont aussi ouvert leurs portes aux réfugiés nordistes.

#### Les premières aides aux familles de mobilisés nozéens :

Dès le début des hostilités, le gouvernement légifère pour aider ces familles réfugiées : chaque département fixe le taux de l'allocation. En moyenne, un adulte touche entre 1 franc et 1,5 fr par jour et un enfant 50 à 75 centimes. D'abord en nature, l'allocation en espèce se généralise. Mais elle n'est pas versée aux familles des mobilisés qui touchent déjà une allocation.

La loi du 5 août 1914 étend à toutes les familles de mobilisés une allocation de 1,25 franc par jour, plus une majoration de 50 centimes par enfant au-dessous de 16 ans. La personne qui sollicite l'aide doit être unie par un lien de droit : épouse, père, mère, grands-parents, collatéraux. L'épouse a un droit de préférence excluant les ascendants du bénéfice de cette allocation. Pour en bénéficier, il faut écrire au maire de sa résidence. Le paiement est assuré par le percepteur. Toutes les demandes n'aboutissent pas dans un premier temps, puis on admet par la suite une certaine libéralité. Ce n'est pas un suffisant pour remplacer le salaire d'un ouvrier parti à la guerre, mais c'est une ressource appréciable pour les journaliers et petits cultivateurs et les familles rurales découvrent l'économie monétaire et la caisse du percepteur.

Ainsi, à Nozay, la famille de fermiers DROUIN de la Roche Blanche envoie trois fils à la guerre : Mathurin (classe 1910) au 135ème RI, Albert (classe 1911) au 51ème RAC et Jean (classe 1914) au 5ème RCC. Les trois fils n'étant pas mariés, leur père Mathurin et sa femme Louise, doivent donc toucher 3,75 frs par jour de présence au front des trois frères.

D'autre part, pendant toute la durée de la guerre, la société de Secours mutuels de Nozay verse un secours total de 3500 frs aux familles des sociétaires mobilisés pendant 1 an. Il s'agit surtout de conscrits ouvriers, commerçants et artisans.

#### Les premiers retours de combattants :

Certains appelés, les plus âgés, sont renvoyés dans leurs foyers avant la fin de l'année 1914. C'est le cas de ceux de la classe 1888, donc âgés de 46 ans en 1914. Eugène LUMEAU père, commerçant de la rue de l'église, le garçon épicier François MUSTIERE de la rue Hillereau, tous deux appelés le 9 novembre au 82ème RIT et libérés le 31 décembre 1914.

D'autres sont en convalescence comme François DOUCET, blessé lors de la contre-offensive de la Marne en septembre 1914. Après un séjour à l'hôpital de Bayonne, il rentre au dépôt du 135ème RI d'Angers et est autorisé à revoir les siens, son père Louis et sa mère Louise, quelques jours avant de remonter en premières lignes en Belgique fin novembre 1914.

De quoi parlent-ils avec leurs familles ? Difficile de le savoir, mais leurs témoignages commencent à convaincre ceux de l'arrière, qu'ils soient de la rue de l'église ou de la Touche de Boissais, que les Allemands sont des adversaires coriaces et que la guerre sera longue et meurtrière. La ville de Nozay a déjà payé l' « impôt du sang » avec 30 tués à l'ennemi, morts des suites leurs blessures ou disparus, 8 prisonniers de guerre et 27 blessés et malades en service commandé entre août et décembre 1914, soit 5 mois de guerre.

#### Une intense activité de recrutement ou comment remplacer rapidement les morts :

Pour combler les vides dans les rangs des régiments français, le gouvernement convoque régulièrement des jeunes du département ajournés, réformés ou exemptés à des commissions de réforme. La plus importante est celle de Loire-Inférieure qui se tient à Nantes le 4 décembre 1914. Pour de nombreux Nozéens restés à l'arrière, cette date a marqué fortement les esprits. C'est une sorte d'examen de passage dont le résultat est « je suis apte à me battre » ou « je suis toujours inapte ». Si « je suis apte », c'est l'angoisse pour le conscrit et sa famille. En effet, le contexte n'est plus le même : ceux qui sont incorporés en août partent pour l'inconnu, pour l'aventure, les températures estivales sont clémentes, voire accablantes, ils sont accueillis à bras ouverts par les Lorrains et les Belges. Mais nos « récupérés » de décembre 1914 apprennent progressivement que la guerre tue, comme nous venons de le rappeler, que la situation tactique est bloquée, et leur préparation militaire se fait dans le froid et les courtes journées d'hiver. Si « je suis inapte », c'est le soulagement, mais aussi le remord car à Nozay, les hommes de 20 à 45 ans sont plutôt rares. Le regard porté par les autres adultes sur leur situation change. Et que dire de celui des parents, des épouses ou des enfants des 30 « Morts pour la France » ? La cohésion d'une société villageoise de l'Ouest intérieur qui faisait bloc en 1914 se fissure lentement.

Comme nous l'avons évoqué dans le chapitre « Les entrées en guerre des Nozéens », les 32 conscrits de la classe 1914 sont appelés par anticipation en septembre 1914, au lieu d'octobre 1915. Comme leurs aînés, leurs affectations sont le 64ème RI d'Ancenis (Georges BRILLET déjà cité, Paul COCHETEL du Partage, le « récupéré » Léon CORBIN de la Brianderie de la classe 1912), le 65ème RI de Nantes (le pâtissier de la rue St-Jean Joseph VINCENDO), le 66ème RI de Tours (François MEROT de la Touche de Boissais, Pierre MATHELIER de la Naulière de la classe 1892 mais exempté pour faiblesse en 1913), le 93ème RI (Jean ORHAN de Rouans), le 135ème RI d'Angers (François ANDRE du Puits-Blanc, Louis PAILLUSSON de la Fontaine au Beurre, le menuisier François PENIGUEL

du Vieux Bourg), le 137ème RI de Fontenay-le-Comte (François FRANGEUL de la Ville-Ville, Eugène GABILLARD de la Maisonneuve, François NEVEU), le 3ème dépôt des Equipages de la Flotte de Lorient pour les mécaniciens et ajusteurs (Joseph BRAUD chez HAINAUX, André BOISMALIN du Petit Grand-Jouan, Paul LEMASSON de la place de l'église), le 6ème RG pour les carriers (Henri BRIAND du Chêne Planté), le 1er régiment d'artillerie coloniale de Lorient (le maréchal-ferrant-forgeron Félix COSSARD). Mais, ce que confirmeront les mobilisations ultérieures de 1915 à 1920, le brassage des unités devient la règle. Certains Nozéens sont ainsi affectés au 10ème BCP (Louis LERAY de la Tardivière), au 18ème BCP (Julien TRAVAILLE de Limerdin), au 26ème RI de Nancy (Toussaint ETIENNE de Coisbrac, Maximin FERRAND bourrelier rue St-Jean), au 5ème RCC de Châlons-sur-Marne (Jean DROUIN de la Roche Blanche), au 1er RZ d'Alger (Joseph DELAMARRE de Gâtines, André FREDOUELLE de Gâtines), au 4ème BILA (le ferblantier de Tours Venance THEUVENEY<sup>10</sup>), au 5ème régiment de chasseurs d'Afrique de Casablanca (l'engagé volontaire Pierre ABGRALL, fabricant de matériel d'éclairage à Cholet). Il y a toujours des exemptés comme François CHAPLAIS pour perte de vision de l'oeil gauche, Emile CRESPEL de la rue de la Ferrière pour faiblesse, Pierre GUERRIER pour tuberculose pulmonaire.

Une nouvelle situation familiale qui va se répandre tout au long de la guerre : le cas des naissances d'enfants de combattants nozéens « Morts pour la France » :

Le premier cas rencontré à Nozay est celui des jumeaux André et Louis BREHIER nés le 28 décembre 1914 à Nozay. Ils sont les premiers enfants nozéens à ne pas connaître leur père Louis, mobilisé au 264ème, décédé le 1er octobre 1914 à l'hôpital de Troyes. Sa veuve devra élever seule les nouveaux-nés. Le petit Louis sera adopté par la nation le 19 décembre 1919.

**Conclusion en forme de transition :**

Le 25 décembre 1914, c'est au tour des 23 Nozéens de la classe 1915, d'être appelés par anticipation pour soutenir l'effort de guerre de la République française. Leur guerre débute réellement en 1915. Mais ça, c'est une autre histoire...

---

<sup>10</sup> Dans les Bat' d'Af sont envoyés les conscrits ayant pour seul point commun, un casier judiciaire non vierge. C'est le cas de Venance THEUVENEY, condamné en septembre 1914 par le tribunal correctionnel de Tours à 3 mois de prison pour avoir exercé le métier de souteneur.